

Le rapport qui relance le débat de la fusion entre l'UCL et Saint-Louis

Qui peut affirmer aujourd'hui si la fusion entre l'Université Saint-Louis Bruxelles et l'UCL se concrétisera prochainement ?

A Louvain-la-Neuve, le projet recueille presque l'unanimité des voix. A Bruxelles par contre, il ne cesse d'être discuté. Et il y apparaît comme d'autant plus clivant qu'aucun argument ne permet de trancher le débat dans un sens ou dans l'autre. Or la fusion nécessitera 80 % des suffrages au sein de l'Assemblée générale lors du vote au printemps. A l'heure actuelle, rien ne garantit que ce quota sera atteint.

Une pièce essentielle

Il y a une semaine, les membres de la communauté universitaire de Saint-Louis ont découvert sur leur bureau un document interne lourd de 80 pages. Rédigé par un groupe de travail issu du corps académique qui en a accepté la création et soutenu par les représentants des corps scientifiques, administratifs et des étudiants, ce rapport dresse un diagnostic institutionnel de l'université. On y mesure sa santé budgétaire, son financement, ses effectifs ou ses moyens en vue des missions pédagogiques, scientifiques et de services qui sont les siennes. La première partie du document établit une photographie de l'institution. La seconde décline les questions et les défis que l'université rencontrera à l'avenir.

L'objectif du document n'est pas de déployer un argumentaire définitif pour ou contre la fusion. Il vise plutôt à alimenter une discussion qui aurait bien besoin d'arguments étayés. Les recteurs Vincent Blondel et Pierre Jadoul, qui portent le projet au nom de l'UCL et de Saint-Louis, n'ont, il est vrai, jamais fourni à leurs universités de documents aussi précis pour soutenir leur argumentaire. Ce document se présente donc comme une pièce

essentielle au débat.

Les options alternatives

Au rang des constats, on découvre notamment que Saint-Louis dispose "*de marges de manœuvre financières substantielles pour affronter les multiples défis qui sont les siens aujourd'hui*". Cette seule observation ne permet en rien d'écarter la fusion d'un revers de la main. Elle relativise néanmoins la nécessité absolue d'une fusion, et relance dans la course les options privilégiant l'autonomie de Saint-Louis, et l'accroissement des partenariats avec d'autres acteurs.

Ce diagnostic sera dès lors suivi d'un second travail en cours d'élaboration qui explorera un scénario alternatif à la fusion. L'objectif annoncé est d'offrir aux différents corps universitaires la possibilité de comparer plusieurs options.

Le débat s'annonce donc serré. Et il n'intéressera pas que les deux universités. Le projet de fusion remet fondamentalement en question une des logiques du décret Paysage qui structure l'enseignement supérieur francophone belge sur la base de bassins géographiques. Il inquiète également l'ULB qui redoute la concurrence de l'UCL sur son propre territoire, et rebat les cartes du paysage universitaire bruxellois. Il met enfin en exergue les défis nationaux et internationaux auxquels doivent faire face les universités belges.

Une des clés du débat demeure néanmoins dans les mains du ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS). Pour avaliser la fusion, il devra en effet modifier le décret Paysage. Le fera-t-il avant le vote au sein des universités qui devrait se tenir au printemps ? Ou le fera-t-il après, en laissant les acteurs dans l'incertitude, et en faisant peser par là un peu plus d'inconnues encore sur le suffrage ? Pour l'heure, le ministre se montre très discret sur le sujet.

QUATRE QUESTIONS CARDINALES

Comment résister à la concurrence ?

Université "incomplète" (elle est spécialisée dans les sciences humaines et sociales et n'offre que deux masters de base), Saint-Louis a-t-elle les reins assez solides pour résister à la concurrence nationale et internationale qui s'intensifie ?

En Belgique, la réputation de Saint-Louis est bonne. Pour preuve, sur les 25 dernières années, sa croissance en termes d'étudiants est supérieure à celle des autres universités de la Communauté française (130 % pour une moyenne de 40 % dans l'ensemble des établissements). Vu le boom démographique qui s'annonce à Bruxelles, cette croissance devrait se maintenir. De plus, 45 % des étudiants de Saint-Louis ne sont pas bruxellois, ce qui témoigne de son rayonnement.

A l'international, la partie s'annonce plus serrée. Saint-Louis a des atouts (dont sa localisation à Bruxelles) pour établir des partenariats et attirer des étudiants, mais il est notable, explique le diagnostic, que "les grandes universités étrangères ont tendance à faire le tri dans leurs partenariats et à privilégier les universités les plus prestigieuses ou les plus grandes". En outre, le fait que Saint-Louis organise peu de masters rend plus difficile la mise sur pied de programmes communs avec des universités étrangères. Le document relance cependant le débat pour que des solutions soient cherchées de ce côté-là.

Saint-Louis doit-elle grandir ?

Si l'on se penche sur les formations qu'elle peut offrir, Saint-Louis a la possibilité, grâce au décret Paysage, de co-organiser de nouveaux programmes et de co-diplômer avec d'autres acteurs. Néanmoins, ce même décret peut freiner l'extension de Saint-Louis en ce qu'il est plus strict dans l'autorisation qu'il offre de créer de nouvelles habilitations. Mais ces règles concernent tous les acteurs. Au niveau des inscriptions, Saint-Louis n'a pas de craintes à avoir (voir ci-contre). Mais pourra-t-elle assurer l'encadrement pédagogique et administratif de ces nouveaux étudiants ?

En 15 ans, le personnel en service à Saint-Louis a crû, mais le ratio personnel administratif/étudiant a baissé. Là est le problème le plus criant. A cet égard, on assiste à une "crise de croissance" couplée à une "crise de transition" due à la bureaucratisation du secteur et aux conséquences du décret Paysage, explique le diagnostic.

Il semble donc indispensable que le discernement quant à l'avenir de Saint-Louis s'attache avec précision à cet enjeu de l'encadrement. Une fusion est-elle indispensable pour l'assurer ? Sans donner de réponse définitive, le diagnostic montre que Saint-Louis "dispose dès à présent de marges de manœuvre financières substantielles pour affronter les multiples défis qui sont les siens aujourd'hui".

Comment améliorer la recherche ?

L'avenir de la recherche est une question sensible dans le débat autour de la fusion.

On découvre avec le rapport que Saint-Louis a progressé ces 20 dernières années en matière de recherche. De plus, l'université a développé une expertise particulière qu'elle souhaite ne pas perdre. Structuellement et philosophiquement, ses recherches ont en effet favorisé l'interdisciplinarité. La petitesse de l'institution se présente par ailleurs comme un atout *"propice à la prise d'initiatives et à la mise en place rapide de projets"*. Ce même statut de petit Poucet fait également de Saint-Louis *"un partenaire idéal pour certains types de contrats"*. Et pas dans le seul cadre de la recherche d'ailleurs.

Par rapport à d'autres néanmoins, l'université *"manque d'expérience dans certains appuis spécialisés (comme le montage de grands projets de recherche, notamment européens)"*. De plus, sa *"petite taille compliquerait l'évaluation objective, en interne, de projets de recherche concurrents"*. Enfin, les académiques ne disposent pas assez de périodes libres (sabbatiques par exemple) pour développer des recherches.

"Quelle stratégie adopter en matière de développement de la recherche ?", interroge dès lors le diagnostic. A elle seule, cette question ouverte témoigne de la complexité du débat en cours.

L'esprit de Saint-Louis survivra-t-il ?

Dans les dernières pages du diagnostic, a été glissée une courte annexe qui n'est cependant pas anecdotique. Y sont décrits de manière schématique deux types-idéaux d'universitaires. Le premier type évoque l'universitaire notamment attaché à son institution, et soucieux de son intérêt. C'est un savant, un intellectuel critique et désintéressé qui travaille dans un cadre national. Pour lui, l'enseignement et la recherche sont sur le même plan.

En face, on découvre l'universitaire mobile et flexible qui travaille en réseau dans un cadre international, et qui soigne son intérêt individuel. La carrière a pour lui un sens prépondérant, et la recherche prévaut sur l'enseignement. Aucune conclusion ne découle de ce tableau très schématique. Il rappelle cependant implicitement que la taille d'une université, ou son modèle institutionnel, ont une influence non négligeable sur son profilage.

A ce titre, la lecture du diagnostic met en exergue le fait que Saint-Louis serait actuellement bien placé pour atteindre un équilibre adéquat entre ancrage régional et internationalisation.

Mais ici aussi, c'est l'avenir que l'on souhaite donner à Saint-Louis, et la vision de ce que doit être une université qui seront déterminants.

Dossier réalisé par
Bosco d'Otreppe

À savoir

Agenda : C'est l'inconnue. Il était prévu que le vote définitif sur la fusion ait lieu au printemps dans les deux universités. Mais aujourd'hui, aucune date n'est encore fixée. Le projet n'est pas à l'arrêt pour autant. Que du contraire. Sur la base de l'accord-cadre voté fin 2016, des équipes poursuivent les négociations. Il restera, pour les recteurs, à gérer leur communication. A Saint-Louis, l'accord-cadre avait reçu 65 % des suffrages au sein de l'Assemblée générale. Il faudra passer la difficile barre des 80 % pour que la fusion puisse être entérinée.

■ “La Libre” a pu lire un diagnostic institutionnel sur la santé de l'Université Saint-Louis.

■ Ce rapport a été rédigé par des membres du corps académique.

■ Il interroge la nécessité de la fusion avec l'UCL.

“L'université Saint-Louis Bruxelles dispose dès à présent de marges de manœuvre financières substantielles pour affronter les multiples défis qui sont les siens aujourd'hui.”

Extrait du diagnostic institutionnel de l'Université Saint-Louis

Réalisé à l'initiative du Corps académique (Cora), avec le soutien des représentants élus du corps scientifique (Corsci), du corps administratif, technique et de gestion (PATG) et des étudiants.